



Nombre d'élus exercice : 13
Nombre d'élus présents : 8
Quorum : 7
Nombre de votants : 9

PROCES-VERBAL DE SEANCE
CONSEIL MUNICIPAL
MAIRIE DE JAULDES

COURRIER REÇU

Le 18 AOUT 2023
Mairie de JAULDES

Lundi 10 juillet 2023 à 18h30

Le Conseil municipal de la commune de Jauldes dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la Présidence de Monsieur BOIVENT Sébastien, Maire.

PRESENTS : MMES GUÉRIN – LESENNE – POT
MM BOISSIER DECOMBES – BOIVENT – DESCLIDES – DESLANDES – SUTRE

EXCUSÉS : MMES SCHROEDER – TABEL
M HUBERT

ABSENTS : MM JUANOLA – LEROY

POUVOIR : MME SCHROEDER a donné pouvoir à MME POT

Monsieur DESCLIDES a été nommé secrétaire.

Monsieur le Maire ouvre la séance :

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE REUNION DU 19 JUIN 2023
2. 2023-07-01 D : SIVOS – CONVENTION CARBURANT
3. 2023-07-02 D : SDEG – FONDS DE CONCOURS ECLAIRAGE PUBLIC CHAMP MAISON LEPINE

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE REUNION DU 19 JUIN 2023

Le compte-rendu est adopté sans remarque aucune.

2. 2023-07-01 D : SIVOS – CONVENTION CARBURANT

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est contraignant pour les agents du SIVOS de s'approvisionner en carburant auprès d'une station (temps de trajet et kilométrage) et que cela expose le SIVOS à des dépenses (charges de personnel et carburant).

Monsieur le Maire précise qu'il a été approché par Monsieur le Président du SIVOS Coulgens-Jauldes afin que l'approvisionnement des mini-bus puissent s'effectuer aux services techniques, vu que la commune achète le gasoil en quantité conséquente.

Monsieur le Maire donne lecture du projet de convention établi par les 2 collectivités après avis des services préfectoraux et de Madame la Décideuse locale de la commune de Jauldes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte la proposition de Monsieur le Maire et donne lui mandat pour signer les documents nécessaires.

3. 2023-07-02 D : SDEG – FONDS DE CONCOURS ECLAIRAGE PUBLIC CHAMP MAISON LEPINE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le souhait d'implanter un point lumineux au niveau du champ de la Maison Lépine.

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que s'agissant du financement, il convient de passer une convention avec le SDEG pour le versement d'un fonds de concours dont le montant s'élève à 2 444,41 € afin d'inscrire cette dépense en investissement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte la proposition de Monsieur le Maire et donne lui mandat pour signer les documents nécessaires.

4. QUESTIONS DIVERSES

- Projet garderie périscolaire

Le marché de maîtrise d'œuvre (recrutement d'un architecte) est en ligne sur internet depuis le 27 juin et ce jusqu'au 18 août 2023 midi. Il a également été publié dans la Charente Libre le 28 juin.

Après une préanalyse des offres déposées sur la plateforme par l'ATD 16, la commission travaux se réunira le 29 août 2023 à 14h pour choisir l'architecte.

- Informations sur les syndicats intercommunaux

Monsieur DESCLIDES informe le conseil municipal que 113 enfants sont inscrits à nos deux écoles soit une augmentation de 10 enfants par rapport à la rentrée scolaire

précédente La réunion de fin d'année scolaire du personnel du SIVOS s'est déroulée dans un très bon climat.

- Informations diverses

- **Fibre optique**

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'il a reçu de la part d'Orange une proposition d'implantation d'une armoire afin de recevoir la fibre optique sur la place des anciennes halles, adossée au mur de la salle des fêtes. Pour rappel, le déploiement de la fibre optique dans la commune est prévu pour le 1^{er} semestre 2024, sauf pour la partie ouest de la commune déjà reliée.

- **Travaux**

- ❖ Les travaux de la dernière tranche des toitures ont repris ce jour, le 10 juillet.
- ❖ Monsieur le Maire présente deux devis de travaux concernant l'implantation d'une bâche incendie de 120 m³ à Combe à Roux : SARL BARRAULT TP (Anais) pour 16 399.20 € TTC et Véolia eau pour 19 384 € TTC. La proposition de la SARL BARRAULT TP est retenue. Après les aides obtenues de l'Etat (Fonds Vert) et de GrandAngoulême, le reste à charge de la Commune s'établira à 1934,50 €.

La SARL BARRAULT TP est également retenue pour effectuer les travaux de mise hors d'eau de la halle de Combe à Roux par la pose de caniveaux.

- ❖ Monsieur le Maire présente trois devis concernant le curage des fossés d'une longueur de 670 mètres : SARL BARRAULT TP (Anais) pour 2 250 € HT, SARL REGEON TP (Xambes) pour 2 645 € HT et J. TAUDIERE (Jauldes) pour 1675 € HT.

Monsieur le Maire précise que seule la SARL REGEON TP propose dans son devis le broyage des déblais avec un matériel très adapté à ce type de travaux. La SARL REGEON TP est retenue pour les travaux de curage des fossés.

- **Communication**

Le bulletin municipal est terminé et est en cours d'impression. Sa distribution en boîte à lettres est prévue le week-end du 14 juillet.

CatComs de Val de Bonnieure est le prestataire retenu pour la refonte du site internet de la commune pour environ 1 000 €. Sa prestation est en cours de réalisation.

- **Arceaux pour vélos**

Les six arceaux commandés sont arrivés pour un montant de 611.64 € TTC. Environ 100 € sont subventionnés par GrandAngouleme et 120 € par le Conseil départemental de la Charente.

- **Zones d'accélération des énergies renouvelables**

La Préfecture a lancé une consultation auprès des communes pour déterminer des zones potentielles susceptibles d'accueillir des projets éoliens ou photovoltaïques. Une réunion est prévue en mairie le 25 juillet 2023 afin que GrandAngoulême présente les modalités d'accompagnement qu'elle propose aux communes.

- **Aire de loisirs**

Monsieur DESLANDES signale un cendrier à accrocher à Combe à Roux.

- **CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées)**

Monsieur SUTRE informe le conseil municipal que lors de la dernière réunion de la CLECT, le rapport quinquennal a été adopté à l'unanimité. 550 000 € sont transférés annuellement aux communes dont environ 30 000 € pour la commune de Jauldes.

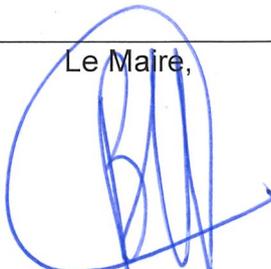
- **Démission d'une élue**

Madame SCHROEDER a adressé un mail ce jour en début d'après-midi au Conseil municipal expliquant les raisons de sa démission prochaine.

- **Dates à retenir :**

29 août 2023 à 14h : commission travaux (choix de l'architecte) en présence de l'ATD 16.

La séance est levée à 20h20

<p>Le Maire,</p> 	<p>Le secrétaire de séance,</p> 
--	--